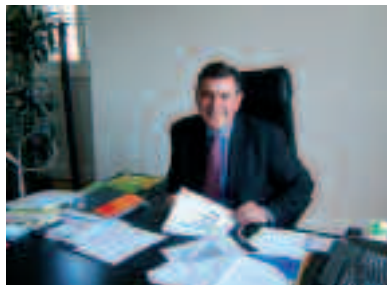


## Organisation

# A Amiens, Paris et Ailly

Daniel Dubois partage son temps entre Amiens, Paris et son canton d'Ailly-le-Haut-Clocher.



Président du Conseil général



Sénateur de la Somme



Président de la Communauté de Communes du Haut-Clocher

## Permanences sénatoriales

Une fois par mois (le lundi), Daniel Dubois se déplace dans des cantons différents (choix des cantons par ordre alphabétique) pour assurer une permanence individuelle **réservée aux élus**.



### Les prochaines permanences :

- Ault : 4 juillet
- Bernaville : 5 septembre
- Boves : 3 octobre
- Bray-sur-Somme : 7 novembre

*Une rencontre pour faire avancer les dossiers*

## Information

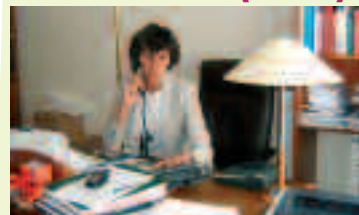
### Fiche pratique, journal...

- 2 fiches pratiques par an
- 2 lettres du Sénateur par an



Pour vous aider, Daniel Dubois a créé, avec ses assistantes, cette fiche pratique envoyée dans chaque mairie.

### Contact Paris (Sénat)



Monique LARRE

Sénat - 15 rue de Vaugirard  
75291 PARIS Cedex 06  
Tél. : 01 42 34 30 62  
Fax : 01 42 34 41 95  
Mail : d.dubois@senat.fr

### Contact Amiens



Florence RODINGER

72 rue des Jacobins  
80000 AMIENS  
Tél. : 03 22 71 64 65  
Fax : 03 22 72 59 77  
Mail : senateur@danieldubois.info

## Actualité

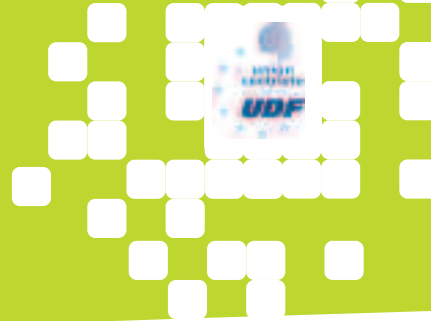
# Lancement d'un site internet

Internet devient un moyen de communication incontournable. Le site de Daniel Dubois est en construction et sera opérationnel à la rentrée de septembre.

**Vous pouvez déjà y laisser votre adresse e-mail** afin de recevoir la lettre d'information internet.



[www.danieldubois.info](http://www.danieldubois.info)



## Mes fonctions

### • Membre de la Commission des Affaires économiques

**Compétences de la  
Commission :** l'industrie - les  
transports - l'agriculture, le  
commerce et l'artisanat - l'environnement - le logement - les  
postes et télécommunications -  
l'aménagement du territoire...

- Composition : 78 membres  
- Président : Jean-Paul Emorine

### • Vice-Président du Groupe de Travail Logement

Préoccupée par la grave crise  
des marchés immobiliers et fonciers et ses conséquences sur  
l'accès des ménages au logement, la Commission des  
Affaires économiques du Sénat a  
créé un groupe de travail chargé  
d'émettre des propositions susceptibles de contribuer à la  
résorption de cette crise. Après  
4 mois de travail, le rapport a été  
remis, en juin, à la Commission  
des Affaires économiques.

### • Membre des groupes d'études

- "Gestion des déchets"  
- "Chasse pêche"

### • Vice-Président du Groupe Union Centriste - UDF (33 membres)

## Editorial

# Vers une cohésion territoriale

La ruralité n'est plus uniforme, le développement de nos territoires ruraux nécessite une approche globale prenant en compte ses différentes spécificités. Ce développement doit aussi s'appuyer sur un principe d'équité financière assis sur une véritable péréquation. Quatre actions coordonnées me paraissent déterminantes pour préserver la cohésion territoriale: l'école, le développement économique, les services de proximité et le logement.

### L'école en milieu rural

Il est primordial que l'école en milieu rural offre les mêmes services qu'en milieu urbain. C'est pourquoi il faut réfléchir à la mise en œuvre d'un système périscolaire adapté à la demande des parents: maternelle, halte-garderie, cantine, études surveillées, salle informatique etc. Notre école doit rester attractive, car elle est le creuset de notre identité territoriale.

### Le développement économique

Bien vivre sur nos territoires ruraux, c'est pouvoir y travailler dans des réseaux d'artisans, de PME ou TPE (Très Petites Entreprises) mais aussi chez soi par le télétravail.

### Des services de proximité

Je pense au commerce de proximité mais aussi aux services à la personne et en particulier, aux personnes âgées (repas, téléalarme, aide à domicile, etc.), qui sont très importants et qui ont été remis en cause récemment par une décision unilatérale de la CRAM de réduire le nombre d'heures d'aide à domicile. J'ai d'ailleurs saisi le directeur régional et informé les ministres concernés pour trouver une solution.

### Des logements locatifs de qualité

Chacun doit pouvoir se loger à loyer adapté. C'est pourquoi il faut repenser la politique de logement locatif à la campagne sans oublier la préservation de notre patrimoine bâti.

Mon rôle de parlementaire est aussi de veiller à ce que les mesures prises soient adaptées sur le terrain. C'est pourquoi je compte sur vous, lors de nos différentes rencontres, pour me faire part de vos suggestions.

*Très cordialement*



## Agriculture

# Des perspectives pour Agrosphères

Depuis 2003, le Conseil général de la Somme mène une politique "filiales" volontariste. Il s'agit de renforcer nos secteurs d'activités porteurs que sont l'aéronautique, la métallurgie, la logistique, le tourisme ou l'agroalimentaire. Dans ce cadre, Le Conseil général a pris l'initiative de réunir tous les partenaires de la filière

agroalimentaire et de mettre en place le projet Agrosphères pour rassembler :

- les industriels du secteur,
- les centres de recherche et de transfert de technologie et de formation,
- les partenaires économiques et institutionnels.



Intervention de Daniel Dubois lors d'une réunion de travail avec le Ministre de l'Agriculture M. Bussereau

Quelque temps après, le Gouvernement a mis en œuvre un appel à candidatures pour les pôles de compétitivité. Le projet Agrosphères se présente comme le noyau dur du projet pôle de compétitivité "Industrie et Agroressources" interrégional présenté à la DATAR. Le choix du Gouvernement de retenir ou pas ce projet n'altérera en rien notre volonté de poursuivre notre politique filiales et de développer Agrosphères. L'arrivée de Panavi sur Chaulnes et la création, à terme, de 150 emplois nous encouragent à poursuivre dans cette voie.

## Logement

# Daniel Dubois s'adresse au Gouvernement

## Intervention en séance publique

dans le cadre du Projet de loi de Finances 2005. Selon Daniel Dubois, la réussite du projet gouvernemental et l'amélioration des conditions de vie quotidienne des Français passent également par la prise en compte très concrète d'une triple difficulté : l'équilibre financier des opérations, la multiplicité des guichets d'aide à la pierre et l'adaptation rapide des organismes d'HLM.

## Ne pas tout attendre des communes

"Je ne me satisfais pas de la réponse qui consisterait à dire que les subventions accordées par les collectivités locales pourraient servir de variables d'ajustement aux opérations. Faute de réelle motivation, seul leur sens de

la responsabilité et de la solidarité amène aujourd'hui les communes à s'engager dans la construction de logements sociaux."



Avec M. DAUBRESSE, alors Ministre Délégué au Logement

## Avenir des contrats de ville

Lors de l'examen du rapport d'information, Daniel Dubois a estimé nécessaire de maintenir la transversalité du partenariat et a souhaité que les conseils généraux, compétents en matière de cohésion sociale, restent présents dans les futurs contrats de ville.

Il a souligné l'importance d'une mise en cohérence des politiques sociales du département et de celles menées par les villes et a relevé que de nombreux départements étaient concernés par des problématiques urbaines.

## e n Bref

### Interventions agricoles

A l'occasion de l'audition du Ministre de l'Agriculture dans le cadre du projet de loi de Finances 2005 à la Commission des Affaires économiques, Daniel DUBOIS s'est fait l'écho des préoccupations des agriculteurs concernant :

#### • Retraites agricoles

Il a demandé au Ministre que les pensionnés mensualisés en 2004 ne paient leur impôt sur le revenu que sur la base de 12 mois (et non 14).

#### • Déplacement des engins agricoles

Par ailleurs, il a contribué à faire réviser la réglementation contraignante pour faciliter le déplacement des engins agricoles.

#### • Réorganisation du service public d'équarrissage

Le service est désormais financé à partir de 3 sources : une taxe affectée prélevée au niveau des abattoirs, une redevance sur les éleveurs de porc et de volailles, et le budget de l'Etat.

### Questions écrites

au Gouvernement sur des sujets tels que : **Agriculture** (TIPP, MARPA, Prime vaches allaitantes etc.) - **Personnes handicapées** (plus 2 amendements) - **Education Nationale** (enseignement histoire et géographie, apprentissage, enseignement privé) - **Santé** - **Fonction publique - Economie - Collectivités locales** : dotation de l'élu local, Service Hygiène et Sécurité : demande d'une simplification administrative pour les petites communes, etc.

A Paris

## Rencontres au Sénat



Daniel DUBOIS en compagnie d'Alain BETHFORT Président de la Chambre de Métiers de la Somme avec 3 apprentis sélectionnés par l'IREAM (Institut de Recherche et d'Enseignements Appliqués aux Métiers): Lawrence NASSER, Alexandre FOURNIER, Nicolas SCAVAZZA et leur directeur, M. DÈCLE, ont été reçus au Sénat dans le cadre des rencontres sénatoriales de l'apprentissage, le 11 mai dernier



Accueillis par Daniel DUBOIS, les élèves du Collège Arthur Rimbaud d'Amiens visitent le Sénat



Les élèves du Collège Alain Jacques d'Ailly-le-Haut-Clocher reçus au Sénat par Daniel DUBOIS et le Président, Christian PONCELET

Sur le terrain

## Aux 4 coins du Département

Daniel Dubois vient d'organiser 4 réunions-débat réservées aux élus. Au programme: son organisation en tant que Sénateur et un thème d'actualité: la réforme du financement des ordures ménagères.



Le 2 juin à Ailly-le-Haut-Clocher



Le 3 juin à Rosières-en-Santerre

## 250 maires rencontrés



Le 9 juin à Doullens



Le 16 juin à Conty

## en Bref

### Interventions orales auprès des ministres

- **Gérard Larcher** dans le cadre de la réforme de l'organisation du temps de travail
- **Marc-Philippe Daubresse** pour le logement
- **Serge Lepeltier** pour les pêcheurs dans le cadre du projet de loi sur l'Eau et les milieux aquatiques
- **Christian Jacob** pour la sauvegarde des PME, etc.

### Amendements Eau

- Daniel Dubois est l'auteur de l'amendement à l'article 22 qui oblige à prouver, **lors de tout acte de vente d'un immeuble à usage d'habitation**, son raccordement au réseau collectif d'assainissement de la commune.
- Il est co-auteur de l'amendement à l'article 28 qui vise à **rendre éligibles au fonds départemental** des frais engagés pour favoriser le regroupement des syndicats de distribution et des frais engagés par les propriétaires pour la construction et l'entretien d'un ouvrage d'assainissement autonome.

### Amendement Energie

Il a été co-présenté par Daniel Dubois et adopté dans le cadre du Projet de loi d'orientation sur l'Energie. Il s'agissait d'insérer un abattement de la Contribution au Service Public de l'Energie pour les **PMI grosses consommatrices d'énergie électrique**. Dans la Somme, la Société des produits chimiques d'**Harbonnières** fabriquant du chlore par électrolyse est concernée.